



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

**TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA DORE
SITE DE L'ANCIEN PLAN D'EAU DES PEUPLIERS**

Mission de coordonnateur SPS

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Formation du Grand cycle de l'Eau sur le bassin versant de la Dore
Maison du Parc
63 880 Saint-Gervais-Meymont

Représentée par Monsieur Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation Grand cycle de l'eau du syndicat mixte du Parc naturel régional, agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Pour la mission, l'entreprise retenue devra effectuer la mission de coordonnateur SPS :

La mission de coordonnateur SPS devra être conforme aux dispositions concernant la coordination des mesures de prévention pour les opérations de 2ème catégorie en phase de réalisation, prévue par la loi 93-1418 du 31 décembre 1993 (transposant la directive 92/57/CEE) et au code du travail (articles R. 4532-1 à R. 4532-98).



Contexte d'intervention : les travaux de restauration de la Dore - site de l'ancien plan d'eau des peupliers

Les travaux de restauration de la Dore - site de l'ancien plan d'eau des peupliers sont réalisés par des prestataires du Syndicat mixte du parc missionnés dans le cadre d'un marché alloti de travaux passé en procédure adaptée selon l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Les travaux sont répartis en 4 lots désignés ci-dessous :

- Lot n°1 : Travaux de terrassement / génie civil – Tranche ferme et optionnelle
- Lot n°2 : Travaux de génie écologique – Tranche ferme et optionnelle
- Lot n°3 : Pêche de sauvetage
- Lot n°4 : Panneaux de valorisation

La phase de passation des marchés de travaux est en cours (consultation du 08/02/2024 au 04/03/2024).

La maîtrise d'œuvre est assurée par EODD Ingénieurs Conseils SAS (Joseph THIOLLIER, Responsable de Projet). Le marché de maîtrise d'œuvre en cours, couvre les missions : AMT (Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des Marchés de Travaux), VISA (Visa des plans et études d'exécution), DET (Direction de l'exécution des travaux), OPC (Ordonnancement, Pilotage, Coordination), AOR (Assistance au maître d'ouvrage pour la réception des travaux et pendant la garantie de parfait achèvement).

Lors de la phase d'élaboration de passation des marchés des travaux, il est apparu que le chantier nécessitait une mission de Coordonnateur de niveau 2 car la prévision est un chantier pouvant excéder 30 jours ouvrés dont le volume prévu de travaux peut être supérieur à 500 jours hommes avec la possibilité d'avoir 3 mandataires différents.

Présentation de l'opération « Restauration de la morphologie fluviale de la Dore - site de l'ancien plan d'eau des peupliers à Pont-de-Dore » :

Cette opération a été dimensionnée en phase « PRO » dans l'Etude de conception de l'effacement de l'ancien plan d'eau des peupliers (Cesame, 2023) et finalisée dans la phase d'Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des Marchés de Travaux.

De manière synthétique, le projet consiste à réaliser la remise en état du site abandonné du plan d'eau des peupliers. A savoir :

1. La démolition de l'ouvrage en béton (Dore08bis) jusqu'à la cote 288,70mNGF soit 400 m³ de matériaux à évacuer ; resterait uniquement enfoui dans les sédiments un massif de 60 cm d'épaisseur (jusqu'à la cote 228,26mNGF) des fondations en béton éventuellement ceinturées par un résidu du rideau de palplanches métalliques.
2. La restauration de la berge rive droite sur 155 ml en techniques mixtes (épis rocheux et génie végétal) :
 - Création de 9 épis en blocs libres finement appareillés de 7 m de long ;



- Création d'1 risberme graveleuse entre les épis avec des matériaux du site densément végétalisé par des boutures de saules ;
 - Restauration sur les 110 ml aval, du talus rive droite au niveau du perré par :
 - × Le profilage via un terrassement soigné (fondation du perré non connue) ;
 - × La mise en œuvre d'une technique végétale : fascine de saules en pied et couches de branches à rejet.
3. Le reprofilage en déblai de la rive gauche avec la création d'une berge basse sur 2 720 m² :
- Avec une mise en stock d'une partie des matériaux qui distingue :
 - × Les matériaux fins excédentaires issus des quarante premiers cm de sol (évacuation) ;
 - × Les matériaux gravelo-sableux excédentaires (évacuation ou réinjection dans la Dore) ;
 - × Les matériaux contaminés par la Renouée du Japon selon le scénario « réinjection dans la Dore après traitement », sinon en cas de surcoût trop important suivre le scénario « évacuation sans traitement » ;
 - La végétalisation de la berge basse recréée par des hélophytes ;
 - La couverture des talus recréés par du géotextile biodégradable en fibre de coco et par la végétalisation : boutures et arbres racines nues et semis d'herbacées.
- Option : prolonger la restauration de berge sur 15 m en aval et supprimer un massif de Renouée du Japon (sans création d'une berge basse) si possibilité financière.
4. La remise en place des réseaux et la remise en état des terrains remaniés/dévégétalisés et des clôtures/chemins dégradés pour permettre les accès.
5. Enfin, la réinjection de 1 750 à 1 950 m³ de matériaux dans la Dore (selon l'ampleur de la contamination en Renouée du Japon et le scénario retenu) par une opération de recharge sédimentaire du lit mineur de la Dore en aval du pont de Pont-de-Dore.

Planning prévisionnel de l'opération :

	Missions	Délais
Chantier	Consultation des entreprises	Février - Mars 2024
	Notification aux entreprises	Juillet 2024
	Phase de préparation	Juillet-Aout 2024
	Réalisation	Août à décembre 2024 (5 mois)



Les spécificités du chantier faisant l'objet de prescriptions spécifiques dans le cadre du CCTP Travaux sont :

- Travail en milieu aquatique sur grand cours d'eau
- Travail à proximité d'un hôtel/restaurant, d'habitations et d'un site fréquenté par le public
- Travail à proximité d'une parcelle de maraîchage
- Travail à proximité du pont de la RD2089

Un calendrier détaillé prévisionnel des interventions des entreprises sera remis au prestataire retenu.

Le planning détaillé sera réalisé par l'entrepreneur titulaire du lot lors de la phase préparatoire.

Durée du contrat de la mission de coordonnateur SPS :

Le contrat sera conclu pour une durée de 1 an à compter de la notification.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix - 40%
2. Moyens humains et compétences – 30 %
3. Valeur technique - 30 %

Conformément aux dispositions l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

Le présent document descriptif de la consultation.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations (selon devis détaillé par mission).

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Le paiement se fera sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations soit :

- A la remise du Plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (PGCSPS) : 40 % ;
- Le solde, soit 60 %, sera versé à la fin des travaux.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre au plus tard le lundi 18 mars 2024 à 12h00 (dernier délai) par mail à l'adresse suivante : achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Visite : la visite du site est possible. Site en accès libre depuis le chemin communal en rive droite.



10- Annexes

- ✓ Dossier de consultation des entreprises pour le marché de travaux alloti
- ✓ Dossier de consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre :

les documents sont consultables sur le lien suivant :

HTTPS://PARCLIVRADOISFOREZORG-MY.SHAREPOINT.COM:/F:/G/PERSONAL/S_SAXER_PARC-LIVRADOIS-FOREZ_ORG/EHEWLHKNFEDEOY2801XWBXUBRJZHJZ_88SGZKLLD7A06EA?E=FC9UZT

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé ;
- ✓ Une note technique précisant :
 - Les modalités d'intervention,
 - Les délais d'intervention à réception de la commande,
 - La description des moyens humains mobilisés ;
- ✓ Un devis détaillé ;
- ✓ Les références de l'entreprise pour des chantiers similaires
- ✓ Un RIB.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président de la formation Grand Cycle de l'Eau
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez